

## DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PERSONNES AGEES (DAS PA)

DIRECTION DELEGUEE « AUTONOMIE ET VEILLE SOCIALE »

ÉQUIPEMENT : RESIDENCE AUTONOMIE MONTESQUIEU

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Attachés ou Cadres de santé ou Infirmiers en soins généraux

Fonction : Directeur-riche d'Établissement Médico-Social

Quotité du poste : 100 %

Poste n° : 40920

Date limite de dépôt des candidatures : 2 août 2019

Prise de fonction souhaitée : dès que possible

### CONTEXTE :

Dans un contexte socio-économique en évolution constante et face une demande sociale toujours plus complexe, le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville, en lien étroit avec l'ensemble des services municipaux et des acteurs de la solidarité. Son action s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- Consolider la place de **nos usagers au cœur de nos préoccupations** et de nos façons de travailler ;
- Positionner le CCAS dans un **réseau territorial des politiques sociales** ;
- Faire de nos établissements des « **lieux de vie** » et de **convivialité** ;
- **Transformer les organisations** pour qu'elles soient en **capacité de s'adapter**

Trois directions d'action sociale : Petite Enfance, Lutte contre la pauvreté et la précarité et Personnes Agées. Au sein de cette dernière se trouve le pôle Autonomie et veille sociale de l'action sociale « Personnes âgées ». Celui-ci se compose d'un Centre de jour et de la Maison des Aidants, d'un service de Restauration à Domicile et du service Résidences Autonomies avec 4 Résidences Autonomies : les Alpains, Saint Laurent, le Lac et Montesquieu.

### FINALITES

Sous la responsabilité de la direction déléguée « Autonomie et veille sociale », vous êtes responsable de la direction, de la gestion et du bon fonctionnement de la résidence autonomie Les Alpains, composée de 66 logements accueillant de façon permanente des personnes âgées autonomes mais en grande majorité vulnérables. En vous appuyant sur une équipe polyvalente et complémentaire de 13 à 15 agent-e-s (infirmière coordinatrice, aide-soignant-e-s, AMP, secrétaire, agent-e-s d'entretien et de restauration, gardes de nuit et de week-end) :

- » Vous êtes le-la garant-e de la qualité de vie des personnes accueillies. Vous favorisez le bien-être, le prendre soin, la sécurité et le maintien de l'autonomie des résident-e-s. Vous représentez la parole des usager-ère-s et des familles.
- » Vous pilotez les projets et les actions (projet d'établissement, projet de vie des résident-e-s, évaluations internes et externes, démarche qualité). Vous animez le conseil de vie sociale et en assurez le suivi. Vous inscrivez le projet de l'établissement dans le projet de direction Personnes Agées et plus globalement dans le projet stratégique du CCAS et vous participez, en lien avec la Directrice Déléguée et les autres directeur-riche-s des trois autres résidences, aux projets de transversalité.
- » Vous assurez la gestion administrative, budgétaire, matérielle et technique en lien avec les services ressources du CCAS de Grenoble et les différents partenaires et interlocuteur-riche-s concerné-e-s.
- » Vous managez, pilotez et supervisez l'équipe, vous favorisez la cohésion, veillez à l'organisation et à la répartition des missions et sécurisez le cadre de travail.
- » Vous participez à la promotion de l'établissement auprès du public et des partenaires et développez des liens étroits avec les acteur-riche-s du réseau gérontologique et de santé.

### ACTIVITES

» Définition et pilotage du projet d'établissement :

- Contribuer au diagnostic et à l'analyse continus des besoins des personnes accueillies et à la conception du projet d'établissement ;
- Favoriser l'appropriation du projet d'établissement et le mettre en œuvre en cohérence avec les orientations politiques et stratégiques du CCAS et en impliquant l'ensemble des usager-ère-s, professionnel-le-s et partenaires.

» Pilotage de l'amélioration continue de la qualité :

- Mettre en œuvre et accompagner les évaluations internes ou externes ;
- Favoriser la réalisation, la priorisation et l'analyse des plans d'amélioration issus des évaluations ;

- Effectuer une veille sanitaire et coordonner la mise en œuvre des documents réglementaires (Plan Bleu, Plan Blanc, etc.).

» Conception, mise en œuvre et évaluation des projets d'accompagnement personnalisés :

- Organiser l'évaluation des besoins et envies individuels des résident-e-s pour proposer des réponses adaptées à chacun-e en formalisant des objectifs d'accompagnement personnalisés, en cohérence avec le projet d'établissement ;
- Mettre en place une organisation du travail permettant la mise à jour annuelle des projets d'accompagnement personnalisés ainsi que leur suivi en veillant au respect des procédures.

» Organisation des services rendus aux résident-e-s :

- Informer et orienter les personnes qui viennent visiter la structure, constituer les dossiers d'admission ;
- Contribuer à l'admission des personnes en logement permanent ;
- Organiser et piloter l'admission des personnes en logement temporaire ;
- Organiser les entrées de nouveaux-elles résident-e-s et accompagner les sorties/parcours des résident-e-s en lien avec les acteur-ric-e-s du territoire
- Veiller à la remise et à la signature de l'ensemble des documents obligatoires (loi 2002.2, documents administratifs) et au respect des procédures ;
- Organiser la permanence et la continuité du service concernant les soins, l'animation, la restauration et la logistique ;
- Soutenir et orienter les personnes dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits si besoin ;
- Contribuer au dynamisme de l'association des résident-e-s.

» Animation et pilotage des équipes pluridisciplinaires :

- Animer et coordonner l'équipe pluridisciplinaire en favorisant le croisement des regards et des compétences ;
- Accompagner la montée en compétence des professionnel-le-s ;
- Organiser les activités en fonction des besoins des résident-e-s, des contraintes du service (gestion des absences et des remplacements) et dans le respect du cadre d'intervention et des procédures ;
- Repérer et prévenir les risques psycho-sociaux en veillant à l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Superviser l'accueil, l'intégration et l'évaluation des stagiaires en lien avec leurs organismes de formation.

» Gestion matérielle, financière et technique de l'établissement :

- Définir les besoins en matériel et équipement, superviser la gestion et l'optimisation des stocks, des achats et des consommations tout en responsabilisant l'ensemble des équipes ;
- Définir les priorités en termes d'entretien de la structure en priorisant celles liées à la sécurité et à l'optimisation du taux d'occupation ;
- Définir et suivre les enveloppes budgétaires déléguées en lien avec la Direction d'Action Sociale en charge des Résidences autonomie en effectuant des priorités cohérentes avec les projets d'établissement ;
- Faire le lien avec les services techniques de la Ville de Grenoble sur les travaux courants à engager ;
- Garantir la sécurité des résident-e-s et contrôler l'application des règles d'hygiène.

» Statistiques et suivi de l'activité :

- Veiller à la mise à jour et à la fiabilité des éléments de suivi ;
- Rédiger le rapport d'activité de la structure.

» Transversalité et animation du partenariat :

- Veiller à la bonne connaissance de la structure par l'ensemble des partenaires « prescripteurs » (services sociaux personnes âgées du Département et du CCAS, CHU, Soins de Suite, Associations d'aide à domicile, etc...) ;
- Mobiliser les partenaires et animer le partenariat permettant la mise en relation des besoins et de l'offre d'accueil permanent et temporaire ;
- Mobiliser les partenaires présents dans la proximité afin de garantir l'ouverture de la structure sur le quartier et la ville et s'inscrire dans les coordinations d'acteur-ric-e-s du secteur d'implantation (secteur 4) ;
- Mettre en place des commissions médicotéchniques autour des situations complexes à domicile ;
- Développer le lien avec les autres services du CCAS (SSPA, SSIAD, EHPAD, CHR, etc...) pour faciliter les logiques de parcours ;
- Participer et s'impliquer dans le collectif de directeur-ric-e-s de Résidences autonomie (notamment dans le cadre des réunions de coordinations et autres projets) sous la direction de la direction déléguée « Autonomie et veille sociale ».

## COMPETENCES

- » Capacité d'encadrement, d'organisation et de gestion ;
- » Capacité d'analyse, de synthèse ;
- » Capacité à travailler, à coordonner et animer une équipe pluridisciplinaire ;
- » Maîtrise du travail en partenariat et de l'animation de réseau ;
- » Capacité d'écoute et d'animation ;
- » Discrétion, confidentialité et réactivité ;
- » Expérience en gestion d'établissement appréciée.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- » La résidence Autonomie Montesquieu est située au 1 rue Montesquieu à Grenoble ;
- » Structure de 67 résident-e-s maximum dont 12 places d'accueil temporaire ;
- » Equipe de 13 à 15 professionnel-le-s ;
- » Budget de fonctionnement annuel de 800 K euros (en moyenne).

## CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER

- » Appartenir au cadre d'emploi des attachés ou des cadres de santé, ou être inscrit-e sur liste d'aptitude (attaché, ou cadre de santé) ;  
Ou
  - » Appartenir au cadre d'emploi des infirmiers en soins généraux ou être inscrit sur liste d'aptitude et être en possession d'un CAFERUIS ou CAFDES.  
Ou
  - » Détenir un diplôme de niveau II ou I, dans les domaines de la gérontologie, de la gestion des équipements médico-sociaux, etc...
- » Poste ouvert aux agent-e-s contractuel-le-s remplissant les conditions d'accès au poste.
- » Candidature à adresser par courrier électronique à [service.recrutement-rh@ccas-grenoble.fr](mailto:service.recrutement-rh@ccas-grenoble.fr) avec pour objet « Candidature Directeur-riche RA Montesquieu » et en pièces jointes :
- CV + NOM Prénom - Directeur-riche RA Montesquieu
  - LM + Nom Prénom - Directeur-riche RA Montesquieu

***Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser à  
Madame Sandrine TIE BI, Directrice déléguée « Autonomie et veille sociale » en charge des Résidences  
Autonomie, au 04.76.69.45.86***